

**COMMUNE DE
BOEIL-BEZING**

Date de convocation
20 juin 2024
Date d'affichage de l'avis
20 juin 2024
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
N° d'ordre
D_2024_4_2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 27 juin 2024

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 064-216401331-20240627-D_2024_4_2-DE



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, B. BAGET, B. LORRY, M.-C. LALANNE, C. BERDUCQ, V. LABORDE, H. BEAUCULAT, G. CAMY, P-H. NAU-HENDEL, R. CARDY, L. POUTS-SAINT-GERME.

Ont donné pouvoir : C. CHUBURU à MM. M. DUFAU, M. PULVINET à G. CAMY

Etaient absentes : C. CHUBURU, M. PULVINET, A-L.POMME-CASSIEROU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme B. LORRY.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie, S. ECH CHEYBY, stagiaire.

DEMANDE DE SUBVENTION PRÉLEVÉE SUR LE PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire rappelle que le secteur nord de Boeil-Bezing présente des difficultés de circulation.

La commune de Boeil-Bezing envisage donc la sécurisation par la création de cheminements piétonniers et d'un aménagement de sécurité sur ce secteur nord.

1. CHEMINEMENT PIÉTONNIER « PLACE DES PLATANES ».

Le coût prévisionnel est de 10.090 € H.T., soit 12.108 € T.T.C..

2. CHEMINEMENT PIÉTONNIER « LOT DES MYOSOTIS ».

Le coût prévisionnel est de 10.100 € H.T., soit 12.120 € T.T.C..

3. AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ « LEROY ».

Le coût prévisionnel est de 8.387 € H.T., soit 10.064,40 € T.T.C..

4. CHEMINEMENT PIÉTONNIER « LOTISSEMENT MAGNOLIAS ».

Le coût prévisionnel est de 10.174 € H.T., soit 12.208,80 € T.T.C..

5. CHEMINEMENT PIÉTONNIER « CAMI DE LAS BORDES ».

Le coût prévisionnel est de 10.120 €, soit 12.144 € T.T.C..

6. CHEMINEMENT PIÉTONNIER « POSTE DE BEZING ».

Le coût prévisionnel est de 10.140 € H.T., soit 12.168 € T.T.C..

7. CHEMINEMENT PIÉTONNIER « DARRÉ LA GARE ».

Le coût prévisionnel est de 10.152 €, soit 12.182,40 € T.T.C..

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune peut solliciter auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques une aide financière au titre de la répartition des amendes de police relative à la circulation routière - création de cheminements piéton et au titre des aménagements de sécurité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes les formalités nécessaires au dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour solliciter au titre de la répartition des amendes de police relatives à la circulation routière, une aide financière pour la création des cheminements piétonniers suivants : « Place des Platanes », « Lot des Myosotis », « Lotissement Magnolias », « Cami de las Bordes », « Poste de Bezing », « Darré la Gare », et de l'aménagement de sécurité suivant : « Leroy ».

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,



Marc DUFAU